

2. Gatineau, 5; Brome-Missisquoi, 3; Pontiac, 5; Labelle, 6; Témiscamingue, 8; Joliette, 1; St-Jean, 1; Hull, 1; Berthier, 2; Argenteuil-Deux-Montagnes, 1; Lévis, 1; Ville-neuve, 11; Compton, 1; Richelieu, 2; Vaudreuil, 2; Terrebonne, 1; Bellechasse, 10; Gaspé, 25; Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, 31; Abitibi, 8; Charlevoix, 13; Beauce, 7; Montmorency, 4; Kamouraska, 11; Matane, 5; Portneuf, 7; Roberval, 9; Richmond, 2; Manicouagan, 4; Rimouski, 3; Frontenac, 10; Champlain, 7; Lotbinière, 1; St-Maurice, 1. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE AU
NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 68—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés au Nouveau-Brunswick depuis le 20 Avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 185; Octobre 1970-Présent, 3. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Northumberland-Miramichi, 39; Restigouche, 18; Carleton-Charlotte, 22; Moncton, 6; Fundy-Royal, 23; Westmoreland-Kent, 16; Gloucester, 46; York-Sunbury, 14; Madawaska-Victoria, 4; Saint John-Lancaster, 2. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE EN
NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 69—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés en Nouvelle-Écosse depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 217; Octobre 1970-Présent, 10. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

Questions au Feuilleton

2. South Western Nova, 32; South Shore, 29; Cape Breton-The Sydneys, 3; Annapolis Valley, 18; Cumberland-Colchester North, 23; Central Nova, 23; Dartmouth-Halifax East, 10; Cape Breton-East Richmond, 15; Halifax East-Hants, 7; Cape Breton Highlands-Canso, 68. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE À
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 70—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés à l'Île-du-Prince-Édouard depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 35; Octobre 1970-Présent, 1. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Cardigan, 11; Malpeque, 13; Hillsborough, 6; Egmont, 6. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE À TERRE-NEUVE

Question n° 71—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés à Terre-Neuve depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 166; Octobre 1970-Présent, 12. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Bonavista-Trinity Conception, 38; Gander-Twillin-gate, 24; Humber-St. George's-St. Barbe, 28; St. John's East, 6; Burin-Burgeo, 46; Grand Falls-White Bay-Labrador, 18; St. John's West, 18. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.